



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taxe générale sur les activités polluantes

Question écrite n° 39892

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la taxe générale sur les activités polluantes instaurée sur les produits phytosanitaires à compter du 1er janvier 2000. Il observe qu'en venant s'ajouter aux dispositifs déjà en place cette nouvelle taxe contribue à rendre plus complexe et à alourdir la contribution du monde agricole à la qualité de l'eau, ce qui risque de nuire à la compétitivité de l'agriculture française. De surcroît, il regrette que les sommes dégagées par cette taxe ne soient pas affectées aux actions de protection de l'eau menées à l'initiative de la profession agricole. Il suggère donc qu'elles soient consacrées au financement d'actions de sensibilisation destinées à promouvoir une meilleure utilisation des produits phytosanitaires ainsi qu'à la mise en place de filières pérennes de collecte et de recyclage des produits phytosanitaires non utilisés et de leurs emballages. Il souhaiterait savoir quelle suite le Gouvernement envisage de réserver aux demandes légitimes du monde agricole concernant l'utilisation de la TGAP sur les produits phytosanitaires.

Texte de la réponse

Le principe de l'extension de la taxe généralisée sur les activités polluantes (TGAP) aux produits phytosanitaires a été décidé par le Gouvernement et voté par les assemblées. Son but est de faciliter un transfert de l'emploi des produits phytosanitaires les plus polluants (toxicité et écotoxicité) vers des produits moins polluants par la mise en place d'un taux de taxation dégressif privilégiant les produits les moins polluants qui sont les plus nombreux. Dans le même temps, et en étroite collaboration avec Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, un plan d'actions phytosanitaires a été rendu public le 24 août 2000. Ce plan qui prévoit un volet national et un volet régional a pu être doté de 83 millions de francs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39892

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2000, page 129

Réponse publiée le : 23 octobre 2000, page 6023